



JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Abonnement : { Pour Roubaix, 25 francs par an. }
 { } 14 » six mois. }
 { } 7 50 » trois mois. }

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 14 mars 1865.

BULLETIN.

A cause des obsèques de M. le duc de Morny, il n'y a eu de séance hier ni au Sénat, ni au Corps législatif.

La discussion de l'Adresse continue aujourd'hui au Sénat.

La vive émotion causée par un discours prononcé samedi par M. Rouland, donne lieu de penser dit le *Bulletin de Paris*, que le débat va prendre un caractère passionné auquel on ne devait pas s'attendre. Indépendamment des prétats sénateurs, plusieurs membres de la haute assemblée prendront, dit-on, la parole pour combattre les idées et dissiper les appréhensions manifestées par l'honorable ancien ministre. De leur côté, les sénateurs gallicans ne manquent pas de soutenir M. Rouland. Il est à craindre que ce conflit oratoire ne nuise à l'apaisement qu'il faudrait servir.

On parle toujours de M. le duc d'Albion comme devant succéder à M. de Morny.

Les nouvelles du Mexique annoncent de nouveaux succès remportés par l'armée française. Le Maréchal Bazaine s'est emparé de la ville d'Oajaca; le commandant juriste Diaz a été pris et fusillé, ainsi que le chef de guérillas Romera.

Le *Moniteur* fait observer, dans son bulletin, qu'il est difficile d'admettre et même d'expliquer certains détails que nous apportent les derniers télégrammes d'Amérique sur les mouvements qui s'opèrent autour de Richmond et dans la Caroline du Nord. La prise de Wilmington, cependant, ajoute-t-il, peut être considérée comme un grand avantage acquis à Sherman et lui permet de continuer son mouvement agressif sans aucune préoccupation sur ses arrières. Malgré le grand nombre de rumeurs qui ont cours aux Etats-Unis, on ne saurait former aucune conjecture sur les projets du généralissime Lee. On

ignore à peu près la position de la plupart des armées séparatistes, aussi bien de celle de Hood que de celle de Beauregard et l'on peut ajouter que l'on n'est pas mieux éclairé sur leurs forces effectives.

Les nouvelles des Indes portent que la guerre a recommencé dans le Boutan. Les indigènes ont attaqué les Anglais, qui ont eu un officier tué et plusieurs soldats tués ou blessés.

Les lettres de Constantinople disent que la Porte a nommé une commission chargée de préparer la fortification de quelques villes de la frontière d'Asie.

J. REBOUX.

Le *Moniteur* du soir rend compte des obsèques de M. le duc de Morny, président du Corps législatif, membre du conseil privé, grand-croix de la Légion-d'honneur.

Dès dix heures du matin, une foule immense se dirigeait de tous les points de la ville vers le quai d'Orsay, la place de la Concorde, la rue Royale-Saint-Honoré, que devait parcourir le cortège funèbre.

Sur l'esplanade des Invalides était établie une demi-batterie d'artillerie, tirant les salves réglementaires.

La façade du palais du Corps législatif, qui donne sur le quai, était drapée de noir sur toute la hauteur de la muraille du portique, avec la devise : *Pro patria et Imperatore*. Un écusson aux armes du défunt en occupait le centre; au-dessus de cet écusson, enveloppées de draperies noires jusqu'au tiers de leur hauteur, fumaient de grands candélabres funéraires.

C'était dans la salle qui donne sur ce portique qu'avait été dressée la chapelle ardente.

Une double haie de troupes de la garde et de la ligne reliait le palais du Corps législatif à l'église de la Madeleine. Du haut des marches du premier de ces monuments, on voyait les draperies noires relevées à l'antique et supportant des écussons surmontés de la couronne ducal, qui garnissaient la façade du temple.

L'effet produit par cette longue ligne terminée à ses deux extrémités par des emblèmes de deuil, était imposant.

L'intérieur de l'église était entièrement revêtu d'une tenture noire frangée d'argent, avec des écussons disposés sur tout le développement de l'entablement.

Un immense catafalque entouré de cierges et de lampadaires s'élevait au milieu du chœur.

A midi moins un quart une salve de quinze coups de canon, tirés de minute en minute, a annoncé la levée du corps.

A midi précis, le cercueil a été descendu par le grand escalier de la Chambre et placé sur le char funèbre.

En même temps, les troupes échelonnées du pont de la Concorde à l'église de la Madeleine commençaient à s'ébranler. Le cortège marchait dans l'ordre suivant :

Les gardes de Paris; un escadron de chasseurs à cheval de la garde, musique en tête; un bataillon de chasseurs à pied de la garde; trois bataillons de ligne; un bataillon des grenadiers de la garde.

Ces troupes s'avançaient déployées sur toute la largeur de la chaussée, les clairons et les tambours sonnait et battant la marche au pas ordinaire, les drapeaux voilés de crépe.

Venaient ensuite, précédés et suivis d'un peloton de chasseurs à cheval de la garde, S. Exc. le maréchal Magnan et l'état-major de l'armée de Paris.

Trois voitures de deuil aux armes du duc, et dans lesquelles étaient le clergé, précédé immédiatement le char attelé de six chevaux caparotés de deuil et suivis de maîtres des cérémonies portant les décorations voilées du défunt.

Le char était entouré des hommes de service de la Chambre.

Les cordons du poêle étaient tenus par S. Exc. le duc de Persigny, membre du Conseil privé, M. Schneider, vice-président du Corps législatif, et M. de Royer, premier président de la cour des comptes.

L'Empereur s'était fait représenter à cette cérémonie par le général Fleury, aide-de-camp, premier écuyer de Sa Majesté; le prince Napoléon, par le colonel Ferri-Pisani, son aide-de-camp; la princesse Mathilde, par le général Bougenel, son chevalier d'honneur.

Les domestiques du défunt, en grand deuil, snivaient le char.

Puis venaient les maréchaux de France, les ministres, les membres du Corps diplomatique, le Corps législatif tout entier, des députations du Sénat, du conseil d'Etat, de la cour des comptes, de la cour de Cassation, de la cour impériale, des tribunaux de première instance et de commerce, de l'Université, une députation de la société Gallin-Paris-Chevé, dont M. de Morny était le protecteur.

Après les députations, l'on remarquait

beaucoup de Sénateurs et de membres du conseil d'Etat en costumes; le général Mellinet, précédant son état-major et les chefs de bataillon de la garde nationale.

Le préfet de la Seine et le préfet de police, accompagnés des secrétaires-généraux des deux préfectures et suivis du conseil de préfecture et de membres du conseil municipal, de maires, d'adjoints, de commissaires de police, précédant les généraux et officiers supérieurs non de service, les principaux fonctionnaires des divers ministères, et enfin de nombreux amis et clients du défunt, qui avaient tenu à venir donner à M. le duc de Morny une dernière marque de leur affection et de leur reconnaissance.

Le cortège était suivi par la voiture particulière du défunt, voilée d'insignes de deuil, et par deux voitures de l'Empereur. Cette cérémonie offrait un tableau solennel et funèbre, dont la grandeur n'échappait pas à la foule, recueillie et respectueuse.

On écrit de Paris à l'*Indépendance Belge* : « Le duc de Morny a conservé jusqu'à ses derniers moments sa connaissance pleine et entière. Parfaitement convaincu que sa fin était imminente, il ne s'est pas départi une seule minute de la rare fermeté d'esprit qui lui était propre. Après le départ de l'Empereur, il a posé quelques questions d'intérêt et a écrit quelques lettres. A dix heures envoyait prier le ministre d'Etat de se rendre auprès de lui. M. Rouher est resté de onze heures et demie à plus d'une heure dans la chambre du malade. Ce dernier, malgré les souffrances atroces qu'il ressentait, malgré les vomissements de sang incessants, a pu dicter à M. le ministre d'Etat ses dernières volontés. C'est avec un calme parfait dans le jugement, avec un merveilleux discernement des hommes et des choses, qu'il a fait écrire par M. Rouher son testament politique. Ce dernier est sorti profondément ému, et en même temps profondément frappé des considérations suprêmes par lesquelles l'homme éminent qui quittait ce monde venait de sceller sa carrière d'homme d'Etat. »

Nous lisons dans le *Courrier de Marseille* :
 Le journal le *Temps*, dans son numéro

du 6 mars, donne quelques renseignements sur l'état de la question du courtage. Il ne conçoit pas l'hésitation du Gouvernement à prendre un parti.

Il lui semble qu'après les dépositions de MM. d'Arlès-Dufour, Denière, Darblay, etc., qui se sont prononcés énergiquement contre le maintien du système actuel, rien ne s'oppose à ce que la question soit tranchée promptement. Les courtiers eux-mêmes, au dire du signataire de l'article, n'élevaient pas d'objections contre l'abolition de leur privilège, pourvu qu'on les indemnise.

Un nouvel organe de la publicité, l'*Epoque*, reproduit l'article du *Temps* et l'accompagne des réflexions suivantes :

« Nous nous associons complètement aux vœux exprimés, par M. Le François sur l'urgence d'une solution.

« Nous croyons que le Gouvernement ne peut pas laisser plus longtemps en suspens une question qui intéresse plus particulièrement les possesseurs d'offices.

« Si l'auteur de l'article avait eu connaissance de l'enquête, sans doute il ne se serait pas borné à signaler les dépositions énergiquement hostiles au courtage de personnes à l'honorabilité desquelles nous nous plaignons à rendre hommage; l'impartialité lui aurait fait un devoir de constater que des hommes non moins éminents, appartenant au grand commerce des places maritimes, ont pris vigoureusement la défense de l'institution.

« Il est encore un point sur lequel nous sommes d'accord avec l'auteur de l'article, c'est son affirmation que les courtiers eux-mêmes n'élevaient point d'objection contre l'abolition de leur privilège. Il est notoire, au contraire, que les délégués des courtiers entendus par la commission n'ont jamais cessé de défendre le courtage légal.

Le Secrétaire de la rédaction,
 JOSEPH FERRIN.

En souhaitant la bienvenue à notre nouveau confrère, nous sommes heureux d'être en communauté d'idées avec lui.

Pour apprécier sainement le sens des vœux exprimés par le commerce, ainsi que l'attitude prise devant la commission par les délégués des courtiers, la première condition, ce nous semble, serait qu'on put lire l'enquête. Si nous en jugeons par ce qui se passe à Marseille, il s'en faut de beaucoup que les titulaires soient disposés à faire bon marché de leur institution et de leurs droits. S'ils sont contrariés du retard apporté dans la décision du Gouvernement, ils nous paraissent très

PREMIER LEÇON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 15 MARS 1865.

N° 1

LE POETE EN VOYAGE

C'est un rare et charmant instant, dans la vie et le travail d'un écrivain sérieux qui comprend toute sa destinée, l'instant où, content de lui-même et des autres, il entre enfin en pleine possession du succès, de la popularité, de la fortune. Il douit, jusqu'à cette heure, et même aux jours du succès, il se demandait s'il n'était pas le jouet d'un songe, et si le lendemain serait aussi doux que la veille. Il faut tant de soins, tant de zèle et de bonheur, disons tout, tant de mérite et de talent, pour percevoir un mot, et le bruit vient si lentement à l'écrivain! Quoi de plus triste et rempli des plus terribles angoisses que les premiers commencements du travail littéraire? On hésite, on se trouble, on étudie, épouvanté de tant d'obstacles, toutes les petites passions de son lecteur. Le style, en même temps, qui se révèle à si peu de beaux esprits singuliers et primesautiers, représente à lui seul une peine infinie. Ah! que de lois voilà le commen-

cant qui maudit la tâche acceptée! Il y renonce, il n'en veut plus; il sera volontiers le soldat, le marin, l'avocat, le marchand, mais écrire incessamment, écrire, aujourd'hui, écrire demain, toujours : — Non, non, se dit-il, c'est impossible! aussi décourage qu'un enfant qui prend le plus proche horizon pour la fin du monde. On composerait une liste originale de très-bons écrivains qui se sont arrêtés net au bout du premier sentier.

Mais c'est surtout dans l'art dramatique, et parmi les jeunes adeptes de la comédie, ignorants du danger que se fait sentir ce découragement mortel. L'accès est si difficile en ces théâtres, obérés pour la plupart, et qui n'ont pas le temps d'attendre. Il leur faut tant d'argent et tout de suite! Ils sont parfaitement incapables de se dire à l'aspect d'un talent qui vient de naître : — Attendez, faisons-lui place, il aura bientôt son tour. Non, non; en vingt-quatre heures heures, il faut réussir. Tout de suite, il faut dominer le caprice et la et la volonté d'un parler habitué aux plus vieux effets du mélodrame, et si le jeune homme est vraiment nouveau, si son œuvre a l'accent vrai de la jeunesse et s'il découvre un petit coin où pas un sinon les maîtres, n'a passé avant lui, que d'obstacles encore, et comme il doit se féliciter lorsque enfin, par une suite incroyable de petits bonheurs, il arrive à se dire : — On m'écoute, on me suit, le public sourit à mon œuvre; à la fin donc je suis le maître absolu des passions et des volontés d'alentour!

Tel était, aux environs de la révolution de 1830, l'aimable et charmant écrivain que nous allons mettre en scène à son

tour, et dont le souvenir est resté cher à tous les honnêtes gens qui ont eu l'honneur et le bonheur d'être au rang de ses amis. En venant au monde il avait apporté les merveilleux instincts du poète comique, à savoir : le dialogue et le trait, le sourire et l'invention. Dédaigneux des chemins frayés, il avait commencé par découvrir les mondes nouveaux dans lesquels sa comédie était appelée, et dans ce monde à part de son invention il avait convoqué des personnages, non pas nouveaux (l'espèce humaine est si vieille, obéissante à de si antiques passions), mais des personnages d'un aspect tout nouveau. Il se servait à plaisir des modes, des travers, des accidents, des opinions de chaque matinée, et les retraçant d'un crayon léger, il en faisait une image heureuse et ressemblante. Il ne visait pas au chef-d'œuvre, à l'image impérissable, aux grands caractères agissant dans une longue action dramatique, et cependant il finit sans le vouloir, et presque sans le savoir, par atteindre aux honneurs de la grande comédie. A l'heure où cette histoire va commencer, ce modeste ambitieux se contentait volontiers d'une scène agréable et d'un tableau de genre, ou des amoureux de vingt ans, le jeune homme en habit du matin et la fillette en négligé, se chantaient d'innocentes chansons. Mais quoi, tout le beau monde parisien qui échappait aux violentes émotions de l'Empire, lassé de gloire et de victoire, de lauriers et de guerriers, acceptait franchement cette heureuse comédie en tablier vert, la tête à demi couverte d'un simple chapeau de paille d'Italie. On y respirait une si douce odeur de roses naissantes, de lait chaud et de foin nouveau. Dans ces bosquets enchantés, les oiseaux de nos jardins

chantaient leurs plus douces chansons, et si par hasard on y rencontrait un des vieux soldats de l'Empereur tombé, c'était, le plus souvent, un vieux capitaine, ami de la jeunesse heureuse, paisible confident de petits malheurs qu'il finissait par consoler. Tout chantait, tout souriait dans ces premières comédies que le jeune homme avait rencontrées si plaisantes dans les premiers battements de son cœur. Donc, il effaça sans peine et sans effort tous les faiseurs de comédies; il n'eût qu'à se montrer pour qu'ils rentrassent dans l'ombre. Ils étaient les représentants d'une époque oubliée; il était, lui, l'historien des passions présentes. Si bien que tout de suite il fut, parmi nous, riche et populaire, et l'Europe entière ne jura plus que par son génie. Un seul amateur peut se comparer à celui-là; ils étaient du même âge, ils écrivaient à la même époque, mais ils appartenaient à des nations différentes; cet autre amateur des jeunes esprits et des honnêtes gens, il s'appelait sir Walter Scott. En moins de cinq ou six années d'études et de succès de tout genre, il avait notre poète comique était, incontestablement, le plus rare et le plus charmant esprit de son époque. Il avait accompli à lui seul toute une révolution dans le grand art de corriger doucement les mœurs d'un grand peuple, et de châtier en riant ses passions et ses vices. A lui seul il avait tout deviné, tout découvert et tout mis en ordre en ce monde si nouveau qui avait été l'Empire et n'était déjà plus la Restauration. Le faubourg Saint-Honoré, la Chaussée d'Antin, les maisons modernes, les soldats licenciés à Waterloo, l'active et galante jeunesse, à demi révoltée, et fidèle à demi, qui devait remplir de son talent, de son éloquence et

de ses vertus viriles, tout un règne où la parole était souveraine, où le talent était roi, voilà bien ce que notre auteur avait pressenti dans sa comédie. Il avait accepté glorieusement toutes nos gloires. Il s'était fait l'interprète éloquent de nos justes rancunes; plus d'une fois il nous avait consolés de nos défaites si récentes et si cruelles, que le nom seul de ces batailles perdues est encore une douleur nationale. Son intelligence active et dévouée aux plus légers chagrins de cette nation si troublée allait sans cesse et sans fin de l'éclat à la chanson, de la cabane à la maison bourgeoise, du fabricant au soldat laboureur. Du vieux marquis ramené par l'exil à l'homme enrichi pour la prospérité publique. Il tenait à toutes les conditions; il mettait en scène les hommes les plus divers; en un mot, déjà rien ne manquait à sa gloire, à sa fortune au moment où va commencer cette histoire, dans laquelle cet aimable homme, ingénu à ses heures, et cependant d'un esprit si fin, a joué un si beau rôle, et qui convenait si bien à sa bonne grâce, à sa justice, à son bel esprit. A l'exemple de Molière, son maître, il avait deux noms; le public le connaissait sous son nom de guerre, et l'appelait M. Fauvel.

Dans cette foule d'honnêtes gens qui l'entouraient véritablement d'une admiration dévouée (et voilà la première récompense, et la plus désirable de l'écrivain), il y avait sur les bords de la Saône, dans un petit village abrité de deux collines célestes dans les vendanges du Mâconnais, une dame de Saint-Géran, fille d'un M. Fauvel, gentilhomme breton, et l'on peut bien penser qu'à la faveur de cette communauté de nom propre, elle n'avait pas été la dernière à solliciter l'amitié du jeune